

Article 9 – Mésanges et lutte contre les chenilles processionnaires



Mésange bleue – Pierrick Giraudet @ LPO PACA



Mésange charbonnière – JL. Robinet @ LPO PACA

La chenille processionnaire du pin : qui s’y frotte s’y pique !

La Processionnaire du pin est la chenille du papillon de nuit *Thaumetopoea pityocampa*, qui effectue une partie de son cycle de développement dans les pins, mais aussi le cèdre de l'Atlas et le Mélèze d'Europe. Si l'adulte est peu connu, sa forme larvaire en revanche, la fameuse « chenille processionnaire », est un nuisible tristement célèbre ! Recouverte de milliers de poils urticants, elle est en effet responsable de réactions allergiques plus ou moins graves chez l'homme et les animaux. Ce ravageur, qui se développe en 5 stades larvaires successifs, se nourrit également des aiguilles des conifères qu'elle affecte, entraînant ainsi des défoliations qui fragilisent les arbres et ralentissent leur croissance.



Chenilles processionnaires @ Lamio - CC BY-SA 3.0

Lutte biologique : les mésanges à la rescousse !

Les espèces de mésanges de nos jardins constituent d'excellents auxiliaires dans la lutte contre la processionnaire du pin ! Elles consomment de nombreuses chenilles, en particulier pendant la nidification et le nourrissage des jeunes. On estime ainsi qu'un couple de Mésanges charbonnières peut capturer jusqu'à 18 000 chenilles pendant cette période.

Les mésanges se nourrissent d'abord des jeunes chenilles dépourvues de poils urticants (ce qui correspond aux deux premiers stades de développement de la chenille). Puis, quand ces dernières deviennent urticantes (du troisième au cinquième stade de développement), elles continuent de s'en nourrir en leur coupant la tête avec le bec, pour en extraire le tube digestif.

D'autres espèces, comme le Coucou gris ou la Huppe fasciée, consomment sans problème les chenilles lors des stades urticants. Les chauve-souris sont aussi de précieux alliés pour réduire les populations du papillon de la processionnaire du pin, dont elles s'alimentent.

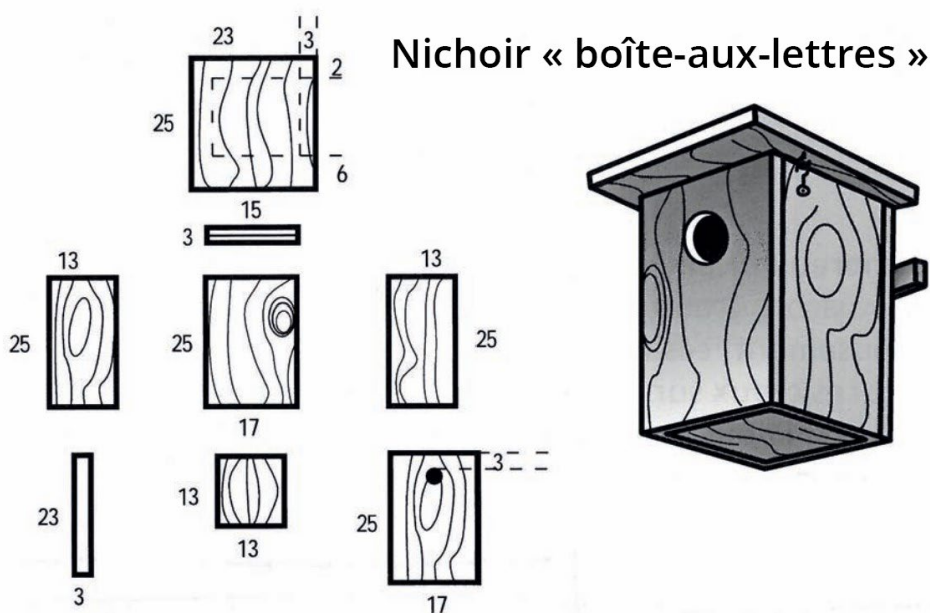
Installer des nichoirs : un moyen simple et efficace de lutter contre les chenilles !

Il est possible d'aider à réguler les populations de chenilles de processionnaires du pin par la lutte biologique, en implantant des nichoirs pour favoriser l'installation de mésanges au sein des sites infestés.

Les mésanges construisent leurs nids dans des cavités (arbres creux, trou dans le bâti...). Ces cavités naturelles se raréfiant de plus en plus, surtout en milieu urbain, les nichoirs constituent une bonne alternative pour ces espèces, qui les colonisent assez facilement.

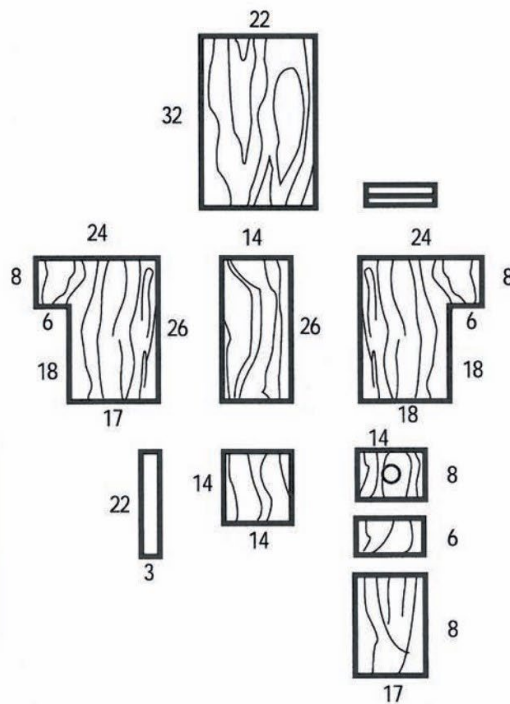
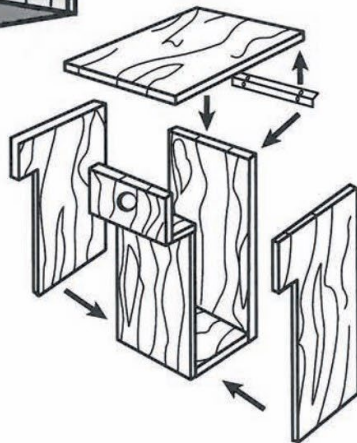
Fabriquer un nichoir pour les mésanges :

Le nichoir « boîte-aux-lettres » est le plus facile à construire et convient à de nombreuses espèces. Il est aussi possible de fabriquer un nichoir « à balcon », plus complexe, mais qui protège davantage les oiseaux contre les intempéries et les prédateurs.





Nichoir « à balcon »



Conseils pour installer un nichoir

Quel bois utiliser ?	Il faut utiliser un bois résistant à l'humidité et imputrescible : le mélèze, le pin, le cèdre rouge, ou encore le chêne. L'épaisseur conseillée est de 2 cm. L'intérieur du nichoir doit impérativement rester brut, non traité et non raboté, pour que les oiseaux puissent sortir en s'accrochant aux rugosités du bois. L'extérieur doit être de couleur neutre, le mieux étant de le laisser se patiner ou de le recouvrir d'écorce. Il faut éviter de vernir, peindre ou traiter l'extérieur du nichoir car les produits utilisés peuvent être répulsifs voire toxiques pour les oiseaux.
Où installer son nichoir ?	Il faut privilégier un endroit calme, solidement fixé contre un mur ou un arbre, ni en plein soleil, ni à l'ombre complète. Le trou d'envol doit être positionné à l'opposé des vents dominants, selon une orientation Est/Sud-Est. Le nichoir doit être légèrement penché vers l'avant, afin de protéger les oiseaux des intempéries.
Comment installer son nichoir ?	Pour éviter que les prédateurs ne puissent accéder au nichoir, il faut éviter les « zones à risques » : le faîte d'un mur, les branches horizontales.... Il est aussi possible d'installer une plaque métallique "anti-prédation" autour du trou d'envol, pour éviter que les pics, lérots et écureuils ne l'agrandissent pour détruire la nichée. Un dispositif anti-grimpeurs, type chaîne-herse « Stop-minou » peut aussi être disposé autour du tronc. Enfin, n'ouvrez surtout pas le nichoir durant la période de nidification, pour éviter de perturber les nichées !
Comment bien fixer le nichoir ?	Le nichoir ne doit jamais se balancer. Pour cela, il doit être solidement fixé grâce à une barre de fixation. Néanmoins, il faut veiller à ne pas blesser l'arbre, en disposant un morceau de planche ou de bois entre le tronc et le fil de fixation. L'utilisation d'une gaine autour du fil est également préférable

	(fil électrique gainé, tuyaux de jardinage autour d'un fil de fer), pour ne pas gêner la croissance du tronc.
Quand l'installer ?	Entre Novembre et Janvier. C'est également le moment propice pour nettoyer les nichoirs déjà installés, en frottant l'intérieur avec une brosse métallique. Si on constate la présence de parasites, il est possible de passer un coup de chalumeau ou de badigeonner l'intérieur à l'essence de thym ou de serpolet.
Combien de nichoirs installer ?	La plupart des oiseaux défendent leur territoire contre les mâles de la même espèce. Il est donc inutile, voire néfaste, de disposer des nichoirs destinés à une même espèce en trop forte densité sur un même site. Il vaut mieux varier les modèles et respecter des distances minimales entre deux nichoirs identiques. A titre d'exemple, on estime qu'il est nécessaire de conserver une distance de 15 à 20 m entre deux nichoirs pour la Mésange bleue, et de 40 à 50 m pour la Mésange charbonnière.

Plans et côtes de construction

Espèces	Trou d'envol diamètre en mm	Fond intérieur en cm	Hauteur intérieure en cm	Distance entre le trou d'envol et la base du nichoir en cm	Hauteur conseillée de pose du nichoir
Mésange noire	25-27	10x10	17	11	2-4 m
Mésange bleue	26-28	13x13	23	17	2-5 m
Mésange charbonnière, Moineau friquet	32	14x14	23	17	2-6 m

Les mésanges du territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA)

Sur le territoire de la CASA, on recense la plupart des espèces de mésanges qui vivent en France. Sont présentes les espèces dites « des jardins » : les Mésanges bleues et charbonnières (qui sont les plus communes, surtout sur le littoral) et les Mésanges à longue queue (qui n'appartiennent pas à la même famille que les autres mésanges). On retrouve également des mésanges plus courantes en altitude : les Mésanges noires et les Mésanges huppées (qui fréquentent les bois de conifères), mais aussi, plus rarement, les Mésanges nonettes (qui vivent plutôt dans les forêts de feuillus), et de façon très sporadique, les Mésanges boréales.